Beauvais (60) Dix ans de prison pour Malik Adjout

20/04/2012 à 13h45

Hier, le tribunal correctionnel a reconnu Malik Adjout, un Beauvaisien de 32 ans, coupable et l'a condamné à dix ans de prison pour avoir agressé sexuellement une professeur. Malik Adjout a nié les agressions sexuelles, reconnaissant simplement « un vol avec violence »

Son parcours, faits d'agressions sexuelles, de viols, jusqu'à une double tentative de meurtre en juillet 2010 à Beauvais, est terrifiant. Il avait ainsi défrayé la chronique en agressant au couteau une mère et sa fille dans le quartier de Notre-Dame-du-Thil.

Le Parisien